

ELECTION DU DELEGUE DE SECTION MAC DE VOTRE DEPARTEMENT,

Madame, Monsieur,

Vous êtes président d'une association affiliée à notre Fédération Départementale de la Ligue de l'Enseignement, Au titre de leur carte d'adhérent à la Ligue de l'Enseignement (et de leur licence UFOLEP pour les sportifs), les membres de votre association sont également, adhérents à la MAC (Mutuelle Accidents de la Confédération Générale des Œuvres Laïques) et bénéficient des garanties Individuelle Accident définies par ses statuts et règlement. Ils sont donc concernés par l'élection du délégué devant représenter votre département lors de la prochaine Assemblée Générale de la MAC. Ils sont donc habilités non seulement, à participer à cette élection mais également à y être candidat.

Quel est le rôle d'un délégué de section MAC ?

Le délégué de section va représenter les adhérents MAC de votre département lors de l'Assemblée Générale annuelle de la mutuelle qui aura lieu le **27 juin 2019 à Marseille (13)**.

Au cours de cette Assemblée Générale, les comptes annuels seront validés, les orientations de la mutuelle seront déterminées et les membres du Conseil d'Administration seront élus.

Pourquoi élire un délégué de section MAC ?

Parce que la démocratie est, au même titre que la solidarité, l'un des fondements du mouvement mutualiste. L'adhérent de la MAC n'acquiert pas uniquement un droit aux prestations de la MAC mais également le droit de participer à la vie démocratique de la MAC.

Comment est élu le délégué de section MAC de votre département ?

Cette élection du délégué de votre département a lieu le **4 mai 2019 – Cinéma Jean Renoir à Eysines** lors de l'Assemblée Générale de notre Fédération. Ce délégué de section est élu parmi les différents adhérents de la MAC ayant fait régulièrement acte de candidature. Le délégué de section est élu pour un an.

Comment être candidat à l'élection du délégué de section MAC ?

Les membres majeurs (*) de votre association et bénéficiaires des garanties de la MAC peuvent faire acte de candidature en nous renvoyant le formulaire de candidature spécifique.

Les délégués de section ne pouvant voter à l'Assemblée Générale de la MAC par correspondance ou par procuration, il est indispensable de ne se porter candidat à cette élection que si on est en capacité d'assister à celle-ci.

Nous vous remercions de bien vouloir vous faire écho auprès des membres de votre association de ces informations et communiquer aux éventuels membres intéressés le formulaire qui leur permettra de nous aviser aussi bien de leur participation à cette élection que de leur éventuelle candidature.

() les membres mineurs ne peuvent faire acte de candidature au mandat de délégué de section de la MAC.*

Cet appel à candidature est mis en œuvre conformément aux articles L.114-6 et L.114-7 DU Code de la Mutualité et de l'article 15 des Statuts de la MAC (Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité et inscrite au Registre National des Mutuelles sous le numéro 331903757).

Un avenir par l'éducation populaire

La Ligue de l'Enseignement - Fédération de la Gironde

Château Bétailhe - 72, avenue de l'Eglise Romane 33370 Artigues-près-Bordeaux

Tél : 05 56 44 52 25 - E-mail : contact@laligue33.org / Web : www.laligue33.org /

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

**FORMULAIRE DE PARTICIPATION ET DE CANDIDATURE
A L'ELECTION DU DELEGUE DE SECTION MAC
DEPARTEMENT 33**

Je soussigné, nom.....prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

E-mail :

Téléphone portable ou fixe :

Adhérent à la Ligue de l'Enseignement Fédération Départementale de la Gironde

Sous le numéro :

Titulaire d'une licence UFOLEP sous le numéro :
(ne pas remplir cette rubrique si vous n'êtes pas concerné)

Titulaire du contrat CIP/RFH/GMB/ MULTILOISIRS sous le numéro :
(ne pas remplir cette rubrique si vous n'êtes pas concerné)

(*) Vous confirmez ma présence à l'élection du délégué de section de la MAC qui aura lieu dans le cadre de l'Assemblée Générale de la Ligue de l'Enseignement Fédération Départementale de la Gironde.

(*) Vous confirmez ma présence à l'élection du délégué de section de la MAC qui aura lieu dans le cadre de l'Assemblée Générale de la Ligue de l'Enseignement Fédération Départementale de la Gironde, **ET** vous fais part de ma candidature à cette élection.

Liste des mandats et fonctions exercés dans des organismes régis par le Code de la Mutualité, le Code des Assurances ou le Code de la Sécurité Sociale :

.....
.....

Je prends note que ce mandat, d'une durée d'un an, est destiné à représenter les adhérents de la Mutuelle Accidents de la Confédération Générale des Œuvres Laïques de ma section lors de l'Assemblée Générale de la MAC.

Fait à :

Le :

Signature :

(*) case à cocher